

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 29 mars 2007 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

1. Projet Educatif Local - Programme d'actions 2007.

Sur proposition du Comité de Pilotage du Projet Educatif Local réuni le 15 mars 2007 et après avis de ses Commissions réunies ensemble le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme d'actions 2007,
- et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec les Partenaires concernés les actes inhérents à la mise en œuvre de ce programme.

2. Restructuration de la salle des Fêtes - autorisation de permis de construire.

Dans le cadre de la restructuration de la salle des Fêtes en salle de Conseil Municipal, il y a lieu d'effectuer une demande de permis de construire, selon le dossier constitué par le Cabinet d'Architectes BESUELLE et SALLEY de Cherbourg, maître d'œuvre de la Collectivité.

Après un nouvel examen toutes Commissions réunies le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, par 16 voix pour, 4 contre et 7 abstentions, **AUTORISE** le Maire à déposer le dossier de demande de permis de construire et à accomplir toutes les formalités inhérentes à celui-ci.

3. Cessions de parcelles.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** les cessions suivantes :

- une bande de terrain formant fossé d'une superficie de 155 m², située à la Croix du Bois à l'Association « L'Espérance ».
- une bande de terrain de l'Espace d'Activités d'Armanville - Secteur de Prêmesnil d'une superficie de 450 m², à prélever dans les parcelles cadastrées section ZD 115 et 121 à la SCI PAPI, afin de créer l'entrée de son centre de

contrôle Route de la Brique, prévue initialement sur la future voie reliant le Rond-point de Prémèsnil.

- une parcelle de terrain de l'Espace d'Activités d'Armanville - Secteur de Prémèsnil, d'une superficie de 5000 m² environ, à prélever dans la parcelle cadastrée section ZD n°121 à la SCI HS2N (en cours de constitution) pour l'implantation de la SARL « COTENTIN MATERIEL INC ».

4. Piscine municipale - Action sur sinistre - Défense des intérêts de la Ville.

Les travaux de construction de la piscine semi-couverte ont été réceptionnés le 19 juin 2003 et des désordres de nature différente ont été constatés.

Sur les conseils de Maître SALMON, Avocat et de Monsieur BOURREAU, Ingénieur conseil, Expert près la Cour d'Appel et le Tribunal Administratif de Caen, des déclarations de sinistre ont été effectuées auprès des Compagnies d'assurance.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **PREND ACTE** des dispositions prises et **AUTORISE** le Maire à engager les procédures utiles à la défense des intérêts de la Ville.

5. Ecole Municipale de Musique - modification de l'article 1 du règlement.

Sur avis de ses Commissions réunies ensemble le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** la modification comme suit de l'article 1 du règlement applicable aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique, concernant les inscriptions :

« Après communication des plannings, et sans désistement durant la première quinzaine de septembre, l'inscription est rendue définitive ».

6. Dispositions concernant le Personnel Communal.

Après examen toutes Commissions réunies le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** :

- la modification du tableau des emplois communaux pour tenir compte des mouvements de personnel et de l'évolution de carrière des Agents dans les différentes filières de la fonction publique territoriale,
- le renouvellement d'un contrat de travail pour la Direction de la crèche et la modification de durée d'un contrat de travail d'un Professeur de l'Ecole de Musique,
- le recrutement de personnel non titulaire et saisonnier en fonction des nécessités de service.

7. Renouvellement de l'adhésion de la Ville aux différents fonds d'aide.

Sur avis de sa Commission Action Familiale et Sociale réunie le 19 février 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le renouvellement en 2007 de l'adhésion de la Ville de Valognes aux différents fonds d'aide suivants et **AUTORISE** l'inscription de la participation financière correspondante au Budget Primitif 2007 :

- **Fonds de Solidarité pour le Logement - F.S.L. et Fonds Social Energie - F.S.E.**
Cette participation s'élève à 6.252 euros, soit 0,80 euros par habitant.
- **Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté - F.A.J.D.**
Cette participation s'élève à 1.797,45 euros, soit 0,23 euros par habitant.

8. Crèche municipale « les Câlinoux » - Affiliation au Centre de Remboursement du CESU.

La loi du 26 juillet 2005 concernant le plan de développement des services à la personne instaure le chèque emploi universel donnant la possibilité aux personnes et aux familles de payer un grand nombre de services effectués à leur domicile ainsi que les prestations de garde d'enfants.

Afin de permettre aux bénéficiaires du chèque emploi service universel dont les enfants fréquentent la Crèche « les Câlinoux » de régler avec ce mode de paiement, le Conseil Municipal, sur avis de sa Commission Action Familiale et Sociale réunie le 19 février 2007, à l'unanimité,

- **DECIDE** de demander l'affiliation de la Ville auprès du centre de remboursement du CESU
- et **AUTORISE** en conséquence, la mise à jour de la régie de recettes en habilitant le régisseur à encaisser les chèques correspondants.

9. Tarification des Services Publics municipaux - Revalorisation des quotients familiaux.

Tarifs affichés.

Sur avis de sa Commission Action Familiale et Sociale réunie le 19 février 2007 et de ses Commissions réunies le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE SON ACCORD** :

- à l'actualisation de différentes tarifications municipales en fixant leur date d'effet,
- à l'application de nouvelles tranches de quotient familial pour la tarification des services publics suivants : restauration scolaire, garde périscolaire, mercredis-loisirs et école municipale de musique.

10. Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables pour la Ville de Valognes et le S.C.E.A.

Après examen toutes Commissions réunies le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE l'admission en non-valeur** des produits suivants que le Trésorier Receveur Municipal n'a pu mettre en recouvrement pour les exercices 2004 et 2005

<i>Budget principal de la Ville</i>	<i>Impayés de loyers</i>	2 520,99 €
<i>Budgets annexes du S.C.E.A.</i>	<i>Factures d'eau</i>	148,54 €

11. Passation de conventions.

Sur avis de sa Commission Culture-Patrimoine réunie le 30 janvier 2007 et de ses Commissions réunies ensemble le 22 mars 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** la passation des conventions suivantes :

- Passation d'une convention avec Yvan MARIE, graphiste indépendant, pour l'organisation d'un stage d'initiation au graff dans le cadre de l'opération « Ticket Temps Libre - vacances de Pâques 2007 ». Ce stage pour enfants âgés de 12 à 16 ans se déroulera du 10 au 13 avril à l'Hôtel-Dieu - coût : 682 €.
- Passation d'un contrat d'engagement au dispositif Normandie Qualité Tourisme pour les musées, pour l'année 2007, moyennant un coût d'adhésion de 358,80 € TTC.

12. Comptes - Budgets - Fiscalité.

- Pompes Funèbres -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- *Nombre de Conseillers présents : 23*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 26*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budget Primitif 2007.

Sur vote à main levée,

- *Nombre de Conseillers présents : 24*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 27*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

- Lotissement du Quesnay -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- *Nombre de Conseillers présents : 23*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 26*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

- Lotissement des Obiers -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- *Nombre de Conseillers présents : 23*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 26*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budget Primitif 2007

Sur vote à main levée,

- *Nombre de Conseillers présents : 24*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 27*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

- Lotissement des Cordeliers -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- Nombre de Conseillers présents : 23
- Nombre de pouvoirs : 3
- Nombre de votants : 26

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budget Primitif 2007.

Sur vote à main levée,

- Nombre de Conseillers présents : 24
- Nombre de pouvoirs : 3
- Nombre de votants : 27

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

- Lotissement Tollemer -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- Nombre de Conseillers présents : 23
- Nombre de pouvoirs : 3
- Nombre de votants : 26

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budget Primitif 2007.

Sur vote à main levée,

- Nombre de Conseillers présents : 24
- Nombre de pouvoirs : 3

- *Nombre de votants : 27*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Lotissement Besnard -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- *Nombre de Conseillers présents : 23*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 26*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budget Primitif 2007

Sur vote à main levée,

- *Nombre de Conseillers présents : 24*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 27*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

- Espaces d'Activités Economiques -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- *Nombre de Conseillers présents : 23*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 26*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0

<i>Abstention</i>	0
-------------------	----------

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budget Primitif 2007

Sur vote à main levée,

- *Nombre de Conseillers présents : 24*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 27*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

- Service Communal de l'Eau et Service Communal de l'Assainissement

a) Comptes Administratifs et de Gestion 2006, Affectations du Résultat 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- *Nombre de Conseillers présents : 23*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 26*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budgets Primitifs 2007

- *Nombre de Conseillers présents : 24*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 27*

Service Communal de l'Eau

Sur vote à main levée,

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

Service Communal de l'Assainissement

Sur vote à main levée,

	Section d'exploitation	Section d'investissement
<i>Pour</i>	27	20
<i>Contre</i>	0	0
<i>Abstentions</i>	0	7

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés pour la section d'exploitation.

Adoption à l'unanimité des suffrages exprimés pour la section d'investissement.

c) Tarifications 2007

- *Nombre de Conseillers présents : 24*
- *Nombre de pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 27*

Sur vote à main levée,

<i>Pour</i>	27
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

- Budget Principal de la Ville -

a) Comptes Administratif et de Gestion 2006, Affectation du Résultat 2006

Sur vote à main levée, M. LEBOYER s'étant retiré :

- *Nombre de Conseillers présents : 23*
- *Nombre des pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 26*

Pour les deux sections :

<i>Pour</i>	26
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Adoption à l'unanimité des Membres présents ou représentés.

b) Budget Primitif 2007

- *Nombre de Conseillers présents : 24*
- *Nombre des pouvoirs : 3*
- *Nombre de votants : 27*

Sur vote à main levée,

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Pour</i>	20	20
<i>Contre</i>	7	7
<i>Abstention</i>	0	0

Adoption à la majorité des Membres présents ou représentés pour les deux sections.

c) Contributions communales 2007.

Adoption à la majorité des Membres présents ou représentés :

20 voix pour

7 voix contre

Documents budgétaires tenus à disposition du public sur table de décharge.

Valognes, le 30 mars 2007

LE MAIRE :

F. LEBOYER